

2 JOURS DE STAVELOT



REGLEMENT PARTICULIER

2 & 3 juillet 2022

1.	ORGANISATION	3
2.	COMITE D'ORGANISATION.....	3
3.	OFFICIELS.....	3
4.	PARTICIPANTS	3
5.	DEMANDE D'ENGAGEMENT.....	3
6.	ANNULATION D'ENGAGEMENT.....	3
7.	ANNULATION DE L'EPREUVE.....	3
8.	CATEGORIES	4
9.	MOTOS	4
10.	PILOTES	5
11.	CONTROLE ADMINISTRATIF	5
12.	CONTROLE TECHNIQUE	5
13.	TRANSPONDEUR	5
14.	TIMING	6
15.	DEROULEMENT DE L'EPREUVE	6
16.	PENALITES	6
17.	CLASSEMENT ET REMISE DE PRIX	7
18.	EXPOSITION	7

1. ORGANISATION

STADE 27 organise les 2 et 3 juillet 2022 , une épreuve d'enduro à l'ancienne les « 2 jours de Stavelot Revival ». Cette épreuve se disputera conformément au code du sport, au présent règlement particulier et aux Règles Techniques de Sécurité.

2. COMITE D'ORGANISATION

L'organisation est assurée par STADE 27 SA.

3. OFFICIELS

Directeur de Course :

Directeur Adjoint :

Responsable de Sécurité : STADE 27 SA

4. PARTICIPANTS

Les « 2 Jours de Stavelot » sont ouverts à tous les pilotes dont l'engagement sera retenu par l'organisation. Le montant des inscriptions est fixé à 120€ pour les deux jours. Ce tarif inclut la participation à l'enduro, l'assurance individuelle et responsabilité civile. Le nombre de machines admises est fixé à 180.

5. DEMANDE D'ENGAGEMENT

Les inscriptions ne peuvent se faire qu'en ligne via : <http://subscribe.enduroclassic.be/>

Le montant de l'inscription est fixé à 120€ pour les 2 jours et inclus le transpondeur ainsi que 2 entrées pour les Bikers Classics. Chaque participant recevra un souvenir.

Le montant de l'inscription doit être versé sur le compte suivant :

IBAN : BE86 3631 8191 4850

BIC : BBRUBEBB

Bénéficiaire : STADE 27 SA – Avenue du Stade, 27 – 4910 THEUX

Communication : Revival 2022 + Nom & Prénom

6. ANNULATION D'ENGAGEMENT

En cas de désistement du participant il lui sera remboursé la somme de :

- 80€ avant le 1 juin 2022
- 60€ avant le 20 juin 2022

Après le 20 juin 2022, il n'y aura plus de remboursement possible.

7. ANNULATION DE L'EPREUVE

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve.

8. CATEGORIES

Les motos doivent répondre à l'une de ces catégories et conserver entièrement les spécificités d'époque.

- A/ Jusqu'à l'année de construction 1965 inclus
 - Classe 1 : 50/75cc
 - Classe 2 : 100cc
 - Classe 3 : 125cc
 - Classe 4 : + 125cc

- B / De l'année de construction 1966 à l'année de construction 1970 inclus
 - Classe 5 : 50/75cc
 - Classe 6 : 100cc
 - Classe 7 : 125cc
 - Classe 8 : 175cc
 - Classe 9 : + 175cc

- C / De l'année de construction 1971 à l'année de construction 1975 inclus
 - Classe 10 : 50/75cc
 - Classe 11 : 100cc
 - Classe 12 : 125cc
 - Classe 13 : 175cc
 - Classe 14 : + 175cc

- D / De l'année de construction 1976 à l'année de construction 1980 inclus
 - Classe 15 : 50/75cc
 - Classe 16 : 125cc
 - Classe 17 : 175cc
 - Classe 18 : 250cc
 - Classe 19 : + 250cc

- E / De l'année de construction 1981 à l'année de construction 1987 inclus
 - Classe 20 : 80cc
 - Classe 21 : 125 /175cc
 - Classe 22 : + 175cc

- F/ Dames

9. MOTOS

Les motos doivent être :

- conformes au code de la route,
- immatriculées,
- être en ordre d'assurance.

Une petite plaque d'immatriculation pendant l'épreuve est autorisée. La plaque gouvernemental peut être demandée au CT.

Les side-cars et assimilés ne sont pas autorisés.

10.PILOTES

Une licence enduro n'est pas nécessaire.

Le port de vêtements de moto, casque avec homologation E3, bottes, gants, blouse ou veste à manches longues est obligatoire.

11.CONTROLE ADMINISTRATIF

Le contrôle administratif se déroulera le vendredi 1 juillet de 15h00 à 20h00 et le samedi 2 juillet de 7h00 à 8h00 dans le paddock du circuit de Spa-Francorchamps.

Les documents nécessaires à la compétition seront remis aux concurrents sur présentation des pièces réglementaires suivantes :

- La confirmation d'inscription
- L'assurance & le certificat d'immatriculation de la moto
- Le permis de conduire
- La carte d'assistance mutuelle Européenne

12.CONTROLE TECHNIQUE

Le contrôle technique se tiendra le vendredi 1 juillet de 15h00 à 20h00 et le samedi matin 2 juillet de 7h00 à 8h00 dans le paddock du circuit de Spa-Francorchamps.

Lors de ce contrôle, seront examinés :

- Les feux avant et arrière en état de fonctionnement
- Les freins en état de fonctionnement
- Les pose-pieds repliables
- La pose réglementaire des numéros de départs. Ces derniers doivent être apposés par le pilote à l'avant et sur les 2 panneaux latéraux. Seul le numéro de départ avant est fourni par l'organisateur
- Les décibels : **MAXIMUM 94DB** (Plus de 94 DB = points de pénalité, plus de 110 DB = pas de départ)
- La bonne pose du transpondeur. Il doit être monté à l'avant droit.

Le choix des pneus est libre. (Pneus FIM recommandés et/ou pneus qui ressemblent à l'ancien profil enduro)

13.TRANSPONDEUR

Il doit être retiré par le pilote au contrôle administratif en laissant sa carte d'identité en caution.
Il doit être placé sur tube de fourche côté droit.

Attention ! Si perte ou dégradation du transpondeur = 250€

14. TIMING

- Vendredi 1 juillet :
 - Le Welcome est ouvert à partir de 15h00
 - L'accès au parking dans le périmètre du circuit débute à 15h00. Chaque participant doit se garer sur sa place attribuée par l'organisateur.
 - Le Contrôle Technique aura lieu de 15h00 à 20h00
 - Le parc fermé, clôturé, ferme à 21h00
- Samedi 2 juillet :
 - Le Welcome est ouvert de 7h00 à 8h00
 - Le Contrôle technique aura lieu de 7h00 à 8h00.
 - Les premiers concurrents démarrent à 9h30 à raison de 2 pilotes par minute.
 - Le tracé du samedi se compose de 2 boucles de 65Km plus 4 épreuves spéciales.
 - Le soir, la moto doit être replacée dans le parc fermé avant 20h00. Le fonctionnement des feux sera vérifié. En cas de défaut, le concurrent se verra infliger des points de pénalités. Si un problème est identifié au niveau de l'échappement, par exemple la perte du silencieux, le concurrent sera mis hors course.
- Dimanche 3 juillet :
 - L'accès au parc fermé se fait uniquement 15 minutes avant l'heure de départ, sous réserve de présentation de la carte de retrait.
 - Les premiers concurrents démarrent à 9h00 à raison de 2 pilotes par minute.
 - Le tracé du dimanche se compose d'une boucle de 65km plus 4 épreuves spéciales
 - Á la fin de la course, la moto doit être replacée dans le parc fermé. Les concurrents peuvent récupérer leur moto seulement une demi-heure après l'arrivée du dernier participant. Le fonctionnement des feux sera vérifié. En cas de défaut, le concurrent se verra infligé des points de pénalités. Si un problème est identifié au niveau de l'échappement, par exemple la perte du silencieux, le concurrent sera mis hors course.
 - L'affichage et la remise des prix s'effectueront à partir de 18h00.

15. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- Les concurrents effectueront un circuit TT, sur routes et chemins accessibles à tous. Le code de la route s'applique et la signalisation doit être respectée.
- Dans les villages et agglomérations, la vitesse pourra être contrôlée.
- Le ravitaillement en carburant se fait uniquement sur un tapis environnement. Des points de pénalités seront appliqués en cas de non-respect.
- En plus de la procédure de départ, qui est considérée comme un test, il y a 4 tests spéciaux différents qui sont tous éligibles pour l'établissement des résultats.

16. PENALITES

- Une pénalité de départ suivant l'âge du participant sera appliquée. Nous attribuons 100 points de pénalité de départ à chaque participant, desquels nous déduisons l'âge du participant concerné. Exemple : Pilote de 62 ans : $100 - 62 = 38$ points de pénalité. Pilote de 36 ans : $100 - 36 = 64$ points de pénalité.

- Le départ : dans la minute qui suit le départ, le concurrent, moteur en marche doit parcourir une distance de 20 mètres. Le moteur ne démarre pas ou démarre trop tard : 2 points de pénalité. Le participant démarre le moteur trop tôt : 5 points de pénalité.
- Le trial : 1 pied = 1 point / 2 pieds = 2 points / 3 pieds ou plus = 3 points / rouler hors zone ou échec = 5 points / refuser le test = 10 points
- Le slalom :
 - a) Le parcours est chronométré. Chaque seconde équivaut à un point (les 100èmes sont arrondis vers le haut)

Exemple : 1 minute 35 secondes = 95 points.

- b) Renverser ou déplacer un cône = 1 point par cône.
 - c) Faire une erreur dans le parcours en manquant un cône ou plus = 5 points.
 - d) Freiner en dehors de la zone de freinage = 10 points
- Le test d'accélération/freinage :
 - a) Le parcours est chronométré. Chaque seconde est un point (les 100èmes sont arrondis) ex 2 minutes 35 secondes = 155 points.
 - b) Freiner en dehors de la zone de freinage = 10 points.
 - c) Dépasser le nombre de décibels maximum autorisé = 2 points par Db. Exemple 96dba = 2X2 = + 4 points de pénalité.
 - Test enduro : Le parcours est chronométré. Chaque seconde équivaut à un point (les 100èmes sont arrondis) ex 2 minutes 35 secondes = 155 points.
 - Autres points de pénalité :
 - a) Moto présentée en retard dans le parc fermé = 5 points de pénalité.
 - b) Feux qui ne fonctionnent pas = 5 points (Le contrôle s'effectue à l'entrée du parc fermé le samedi soir et le dimanche à la fin de l'épreuve).
 - c) Echappement ou silencieux cassé ou perdu = mise hors course

17. CLASSEMENT ET REMISE DE PRIX

Le classement s'effectue par année de construction, toutes les cylindrées confondues. Une coupe est prévue pour le premier de chaque classe.

- Une coupe sera remise aux 3 premières dames participantes.
- Une coupe sera offerte au participant le plus âgé.
- Chaque participant recevra un souvenir.

18. EXPOSITION

Une exposition de motos d'enduro classiques est prévue.

Pour participer à l'exposition, les participants peuvent s'inscrire gratuitement en ligne : <http://subscribe.enduroclassic.be/> avec une brève explication du modèle apporté.

L'exposition est ouverte le samedi 1^{er} juillet à partir de 10h00 et se clôture le dimanche après-midi à 16h00.

Les motos doivent être livrées sur le parc d'exposition le samedi matin à partir de 07h00 et au plus tard à 09h00. Elles ne pourront être récupérées que le dimanche après-midi après la course (vers 17h00) sur présentation du récépissé de caution.

L'organisateur fournira un panneau explicatif qui sera placé près de la moto.

Chaque participant recevra un souvenir.

Après les votes des visiteurs, un top 3 sera réalisé et une médaille (or, argent, bronze) sera remis aux 3 lauréat lors de la remise des prix.